

# D.U. ÉTHIQUE DE LA SANTÉ

Responsable Universitaire : Dr P-A. DELPLA

**Durée : 2 ans**

**Accès :**

**Formation initiale :**

- Étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle inscrits en médecine, chirurgie dentaire et pharmacie,
- Étudiants en Master 1 ou 2 en cours d'études en Sciences Humaines et Sociales,
- Étudiants en Master 2 diplômés en Sciences Humaines et Sociales et inscrits en Université dans un cursus de formation initiale.

**Formation continue :**

- Docteurs en chirurgie dentaire titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en médecine titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Docteurs en pharmacie titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Infirmier(e) DE, Infirmier Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE, titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne inscrits au Conseil de l'Ordre en France,
- Aide-soignant(e) DE titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Psychologue, Enseignant de l'Éducation Nationale.

**Critères de sélection :**

CV, lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s) + copie inscription au Conseil de l'Ordre.

Nombre de places limité à 20.

**Objectifs pédagogiques :**

Acquérir, à partir de pré-requis philosophiques, juridiques, scientifiques, épistémologiques, les outils nécessaires à l'élaboration d'une réflexion éthique personnelle et à la mise en place et à l'organisation d'échanges inter disciplinaires, intra et inter institutionnels

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du D.U

**Contrôle des connaissances – Evaluation :**

MODALITES d'EVALUATION des acquis du DU* 1 <sup>ère</sup> année
Présentiel
Contrôle continu
Examen final écrit

<b>MODALITES d'EVALUATION des acquis du DU* 2<sup>ème</sup> année</b>
Présentiel
Contrôle continu
Mémoire de fin de DU

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Montant des inscriptions en formation initiale par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue par an :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel  
+ Frais pédagogiques de 1600 euros

**Renseignements :**

Madame Magalie Hondo

Tel : 05 61 14 59 90 - E-mail : [purpan.med-legale@univ-tlse3.fr](mailto:purpan.med-legale@univ-tlse3.fr)

Faculté de Médecine Purpan - Laboratoire de Médecine Légale

37 allées Jules Guesde - 31073 Toulouse cedex